

Conditions d'admission

Formation accessible aux étudiants titulaires d'un **BAC +2** :

- > **DUT** et **BTS** du secteur industriel (électrotechnique, maintenance, CRSA, FEE, CIRA, GIM, MAI, GMP, GEC, GE2I...)
- > **L2** scientifiques

Les admissions sont soumises à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

La recherche du contrat s'effectue avec l'aide de l'IFRIA de Bourgogne Franche-Comté (Institut de Formation des Industries Alimentaires) à l'issue des entretiens de motivation.

Les apprentis ont le statut de salarié et sont rémunérés.

Que sont-ils devenus ?

Ouvert en 2013, la licence professionnelle Spécialisation Agro-Alimentaire pour la Maintenance et les Travaux Neufs (LP SAAM TN) a vu **100%** des étudiants de la première promotion obtenir un emploi dans les 2 mois qui ont suivi la remise des diplômes.



Département GB
IUT de Dijon

Contacts

Responsables pédagogiques :

Lydie GUZZO et Dominique CHALET
Tél : 03.80.39.65.42
Fax : 03.80.39.64.69
diretulpsaam@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Scolarité :

Tél : 03.80.39.64.10
scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr

IFRIA (centre de formation d'apprentis) :

IFRIA Bourgogne Franche-Comté
Tél : 03.80.70.27.31
contact@ifria-bfc.fr

<http://iutdijon.u-bourgogne.fr>

Liens utiles :

www.contrats-alternance.gouv.fr
www.travail-emplois-santé.gouv.fr
(rubriques informations pratiques / fiches pratiques)

<http://iutdijon.u-bourgogne.fr/intra/gb/lpia/>

Licence Professionnelle

Spécialisation Agro-Alimentaire pour la Maintenance et les Travaux Neufs

LP SAAM TN



Formation à BAC +3

Cursus en Alternance :

- > sous Contrat d'apprentissage
- > sous Contrat de professionnalisation

IUT
Dijon
Dijon-Auxerre

UB
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Débouchés

La licence Professionnelle forme les futurs personnels d'encadrement intermédiaire des services de maintenance ou travaux neufs pour les industries biotechnologiques (alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques etc...) ou de ses prestataires, ayant reçu une formation spécifique liée aux contraintes de ces industries (hygiène, sécurité...).

L'évolution de carrière pourra orienter les titulaires du diplôme vers des fonctions de cadre, de responsable technique des entreprises en lien avec la production agro-alimentaire. Ils pourront également exercer leur activité au sein d'entreprises d'expertise, de diagnostic, de maintenance prestataires de l'industrie agro-alimentaire.

Exemples de débouchés :

- Responsable des services maintenance
- Responsable des services travaux neufs
- Expert dans le diagnostic technique en IA
- Auditeur en sécurité industrielle et génie climatique pour l'IA



PROGRAMME

UE 1 Connaissance du secteur IAA (30 h)

- > L'entreprise, son environnement
- > Les réglementations spécifiques

UE 2 Connaissance des aliments (60 h)

- > Compositions des aliments, Microbiologie, Hygiène, Analyse sensorielle

UE 3 Connaissance des procédés alimentaires (60 h)

- > Génie Alimentaire
- > Opérations unitaires
- > Les procédés de fabrication dans les IA

UE 4 Expertise des équipements climatique et frigorifique (60 h)

- > Productions, émissions
- > Distribution Chaud/Froid
- > Ambiances contrôlées

Compétences acquises

lors de la formation

Les compétences de nos diplômés :

- Diagnostiquer et assurer la maintenance de l'outil de production en intégrant les contraintes et les risques sanitaires, environnementaux et de sécurité.
- Gérer et planifier la maintenance et les travaux neufs, analyser les coûts induits
- Maîtriser les principaux procédés de fabrication et transformation des produits
- Gérer une équipe de maintenance et travaux neufs
- S'assurer du développement des qualifications du personnel de son service et y contribuer
- Installation et démarrage de ligne de production

Contrat de d'apprentissage :

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui concilie période en entreprise et période à l'IUT, permettant à l'apprenti d'acquérir des savoir-faire en milieu professionnel, de disposer d'une première expérience de travail rémunéré, de préparer l'intégration dans le monde professionnel. Le rythme retenu est basé sur l'alternance de deux semaines d'enseignement à l'IUT et de deux semaines en entreprise de septembre à juin, puis à temps complet dans l'entreprise de juin à septembre



Modalités de contrôle des connaissances

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, auquel il convient de se reporter.

Il convient également de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D - et notamment son article 22.

UE 8 Communication en entreprise (40 h)

- > Outils de la communication
- > Communication professionnelle en langue anglaise
- > Projet professionnel et personnel

UE 9 et 10 Projet tutoré et stage

- > Projets tutorés technologiques (140 h)
- > Stage : 32 semaines en alternance

Exemples de projets tutorés :

- > Mise en place de GMAO
- > Mise en place, installation, réglages de modules automatisés sur ligne

Exemples de missions en stage ou en alternance :

- > Installation de ligne en IA
- > Interventions de maintenance sur lignes et en atelier